

Règlementation transparence

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs d'actions admis à la négociation sur un marché réglementé et à l'arrêté royal du 14 février 2008 relative à la publicité des participations importantes, Banimmoo s.a. publie les informations concernant le seuil de déclaration ainsi que les données au sujet du capital et du nombre de titres conférant le droit de vote.

Conformément à l'article 18, §1 de la Loi, les statuts de Banimmoo s.a. prévoient un seuil statutaire supplémentaire de 3 % pour les déclarations de transparence.

Au 12 septembre 2008, les données relatives au capital et aux titres conférant le droit de vote se présentent comme suit :

<u>Catégorie</u>	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote (Dénominateur)
Actions A	10.318.172	10.318.172
Actions B	1.038.372	1.038.372
Total	11.356.544	11.356.544
Total du capital	132.015.738 €	

Les notifications de participations importantes doivent être envoyées à l'attention de :

Christian Terlinden
Chief Financial Officer
Hippokrateslaan 16
1932 Zaventem
Tel. : + 32 (0)2 710 53 42
E-mail : christian.terlinden@banimmoo.be
Internet site : <http://www.banimmoo.be>

A propos de Banimmoo

Banimmoo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmoo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmoo a investi dans quelque 29 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 350 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec près de 75% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu plus de 20% du portefeuille de Banimmoo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est contrôlée conjointement par Affine (50,1%) et le management (27%), le reste, soit 23%, étant entre les mains du public.